



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CONSEIL NATIONAL

Session des 19 & 20 mai 2015

Point 3 de l'ordre du jour

Rapporteur : Thierry CADART

APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX *EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2014*

- Rapport des commissaires aux comptes
- Faits majeurs de l'exercice
- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Compte de résultat
- Annexe



**CONFEDERATION FRANCAISE DEMOCRATIQUE DU TRAVAIL
C.F.D.T.**

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2014)

Ernst & Young et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie – Paris-La-Défense Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2014)

Confédération Française Démocratique du Travail
4, boulevard de la Villette
75955 Paris Cedex 19

Aux membres du Conseil National,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Bureau National, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels du syndicat C.F.D.T., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau National. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat du syndicat à la fin de cet exercice.

*CONFEDERATION FRANCAISE DEMOCRATIQUE DU TRAVAIL - C.F.D.T.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2014 – Page 2*

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2014 comprennent :

- des titres immobilisés de l'activité de portefeuille et des valeurs mobilières de placement, comme exposés dans les notes 2.1.1, 2.1.6 et 2.1.9 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les règles d'évaluation de ces actifs à la clôture de l'exercice. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié les évaluations qui en résultent.
- Des provisions sont constituées pour couvrir les risques tels que décrits en note 2.2.2. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, et à vérifier que la note fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents présentés aux membres du conseil national sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 6 mai 2015

Les commissaires aux comptes

Ernst & Young et Autres

PricewaterhouseCoopers Audit

Isabelle Tracq-Sengeissen

Francis Chartier



Comptes sociaux
Exercice clos le 31 décembre 2014

CFDT - CONFEDERATION		Exercice clos le : 31/12/2014		
BILAN ACTIF				
	31/12/2014			31/12/2013
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	46 296	20 150	26 147	35 406
Logiciels	46 296	20 150	26 147	35 406
Frais d'établissement				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	76 665 403	29 168 011	47 497 392	52 051 636
Terrains	13 306 906		13 306 906	13 306 906
Constructions	50 657 720	22 779 157	27 878 563	31 599 681
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 955 451	5 626 286	1 329 165	2 378 641
Autres	1 338 428	762 569	575 858	680 494
Immobilisations corporelles en cours	4 406 899		4 406 899	4 085 913
Avances et acomptes				
Immobilisations financières	262 223 105	5 583 693	256 639 412	256 458 585
Participations	488 467	325 995	162 472	485 467
Créances rattachées à des participations	25 033 092		25 033 092	24 649 411
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	232 664 088	5 237 967	227 426 121	228 193 381
Autres titres immobilisés				
Prêts	4 036 314	19 731	4 016 583	3 129 182
Autres	1 143		1 143	1 143
TOTAL (I)	338 934 804	34 771 854	304 162 950	308 545 627
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de productions (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 727		2 727	3 525
Avances et acomptes versés sur commandes	241 267		241 267	91 174
Créances	25 950 371	453 812	25 496 559	24 776 155
Créances usagers et comptes rattachés	136 436		136 436	116 023
Autres	25 813 935	453 812	25 360 123	24 660 132
Valeurs mobilières de placement	23 714 405		23 714 405	18 044 360
Autres titres	23 714 405		23 714 405	18 044 360
Instruments de trésorerie	-		-	-
Disponibilités	2 470 927		2 470 927	7 423 702
Charges constatées d'avance	263 770		263 770	250 473
TOTAL (II)	52 643 468	453 812	52 189 656	50 589 388
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	-		-	-
Primes de remboursement des emprunts (IV)	-		-	-
Ecarts de conversion Actif (V)	-		-	-
TOTAL (I+II)	391 578 272	35 225 666	356 352 606	359 135 015
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle			-	-
Dons en nature restant à vendre			-	-



Comptes sociaux
Exercice clos le 31 décembre 2014

CFDT - CONFEDERATION

Exercice clos le : 31/12/2014

BILAN PASSIF

	31/12/2014	31/12/2013
	Net	Net
FONDS SYNDICAUX		
FONDS PROPRES		
Réserves	313 140 759	312 920 556
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-3 692 826	220 203
AUTRES FONDS PROPRES		
Fonds propres avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	309 447 933	313 140 759
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	12 488 574	11 994 589
FONDS DEDIES		
Sur contributions publiques de financement		
Sur autres ressources	404 279	335 769
TOTAL (II)	12 892 853	12 330 358
DETTES		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	4 240 000	4 770 000
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 616 404	4 114 090
Dettes fiscales et sociales	229 817	183 999
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	24 446 489	23 939 957
Produits constatés d'avance (1)	479 110	655 853
TOTAL (III)	34 011 820	33 663 898
Ecarts de conversion Passif (IV)		0
TOTAL (I+II+III+IV)	356 352 606	359 135 015
(1) dont à plus d'un an		
dont à moins d'un an	479 110	655 853
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		0
(3) emprunts participatifs		0
ENGAGEMENTS DONNES		0



CFDT - CONFEDERATION

Exercice clos le : 31/12/2014

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2014	31/12/2013
PRODUITS D'EXPLOITATION		
1. Ventes de marchandises		
2. Production vendue (services)	2 293 643	2 171 186
Montant net du chiffre d'affaires	2 293 643	2 171 186
Subventions - Contributions	15 407 547	15 122 059 ⁽¹⁾
Reprises sur dépréciations, sur provisions et amort. et transferts de charges	2 535 793	2 237 222
Cotisations	15 151 445	15 085 945
Autres produits (1)	1 515 658	1 841 591
TOTAL (I)	36 904 086	36 458 003
CHARGES D'EXPLOITATION		
Marchandises : Achats	134	8 295
Variation de stocks	798	-1 473
Matières premières et autres approvisionnements : Achats		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes *	23 509 548	23 581 522
Impôts, taxes et versements assimilés	638 567	645 800
Salaires et traitements	447 579	371 974
Charges sociales		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 214 282	5 540 539
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	175 269	508 897
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	2 085 715	2 169 268
Subventions accordées par l'organisation syndicale	2 724 455	948 549
Autres charges	7 932 890	8 188 689 ⁽¹⁾
TOTAL (II)	42 729 237	41 962 059
* Y compris redevance de crédit bail mobilier		
* Y compris redevance de crédit bail immobilier		
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-5 825 150	-5 504 056
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent ou déficit transféré (III)	368 931	1 102 636
Déficit ou excédent transféré (IV)	2 941 552	2 592 618
(1) Dont :		
Dons		
Legs et donations		
Produits liés à des financements réglementaires		
Ventes de dons en nature		

⁽¹⁾ Sur le montant de 15 407 k€ ("Subventions-Contributions"), un total de 6 916 k€ ("Autres charges") est reversé à des organisations affiliées.



Comptes sociaux
Exercice clos le 31 décembre 2014

CFDT - CONFEDERATION	Exercice clos le : 31/12/2014
-----------------------------	--------------------------------------

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2014	31/12/2013
Produits financiers		
De participations	885 776	684 361
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	90 178	230 168
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges financières	305 992	1 442 357
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	248 983	1 245 441
TOTAL (V)	1 530 930	3 602 327
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 364 633	18 775
Intérêts et charges assimilées	146 987	107 406
Différences négatives de change	30	10
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL (VI)	2 511 650	126 191
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-980 720	3 476 136
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-9 378 491	-3 517 902
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 348 530	434 065
Sur opérations en capital	26 971 111	45 791 816 ⁽²⁾
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges exceptionnelles		
TOTAL (VII)	28 319 641	46 225 881
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	99 440	17 458
Sur opérations en capital	22 417 504	42 565 887 ⁽²⁾
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL(VIII)	22 516 944	42 583 345
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	5 802 697	3 642 536
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les sociétés (X)	48 521	49 321
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (XI)	154 707	343 854
Engagements à réaliser sur ressources affectées (XII)	223 217	198 964
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+XI) (XIII)	67 278 295	87 732 701
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) (XIV)	70 971 121	87 512 498
EXCEDENT OU DEFICIT (XIII-XIV)	-3 692 826	220 203
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services		
Personnel bénévole		
Participation aux événements récurrents pluriannuels	-700 000	-700 000

(2) La différence entre le montant des produits (26 971 k€) et le montant des valeurs nettes comptables des titres sortis (22 417k€) génère un excédent de 4554 k€.

Sommaire de l'annexe

	Page
1 Faits majeurs de l'exercice	9
1.1 Evénements principaux de l'exercice	9
1.2 Principes, règles et Méthodes comptables	9
1.2.1 Présentation des comptes	9
1.2.2 Méthode générale	9
2 Informations relatives au bilan	10
2.1 Actif	10
2.1.1 Tableau des immobilisations	10
2.1.2 Tableau des immobilisations et dépréciations	10
2.1.3 Immobilisations incorporelles	10
2.1.4 Immobilisations corporelles	10
2.1.5 Principaux mouvements	11
2.1.5.1 Méthode d'amortissement	11
2.1.6 Immobilisations financières	11
2.1.6.1 Liste des filiales et des participations	12
2.1.6.2 Créances rattachées à des participations	12
2.1.6.3 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	13
2.1.6.4 Autres titres immobilisés	13
2.1.7 Créances	13
2.1.8 Produits à recevoir	13
2.1.9 Valeurs mobilières de placement	13
2.1.10 Charges constatées d'avance	14
2.2 Passif	14
2.2.1 Fonds syndicaux	14
2.2.2 Provisions pour risques et charges	14
2.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges	14
2.2.2.2 Evaluation des provisions pour risques et charges	15
2.2.3 Fonds dédiés – Tableau de suivi	16
2.2.4 Etat des dettes	16
2.2.5 Charges à payer	17
3 Informations relatives au compte de résultat	18
3.1 Tableau de détermination des ressources	18
3.1.1 Fait générateur des cotisations	18
3.1.2 Contributions publiques de financement	19
3.2 Ventilation de l'effectif moyen	19
3.3 Contributions volontaires en nature	19
3.4 Autres informations sur le compte de résultat	19
3.4.1 Autres achats et charges externes	19
3.4.2 Reprises de provisions & transferts de charges – Autres produits	20
3.4.3 Quotes-parts de résultats de GIE	20
3.4.4 Résultat financier	20
3.4.5 Résultat exceptionnel	20
4 Autres informations	21
4.1 Engagements hors bilan	21
4.1.1 Engagements financiers	21



Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

La confédération a continué la mise en service au cours de l'année 2014, de sa nouvelle application de Gestion de ses adhérents et de ses structures en ligne, dénommée GASEL. Cette évolution majeure a consisté à transplanter le périmètre fonctionnel de cinq applications de la gestion de l'adhérent et des structures dans un nouvel environnement technologique permettant un accès partagé, réparti et sécurisé à une base de données centralisée rassemblant tous les référentiels uniques nécessaires à la gestion en temps réel de l'adhérent et des structures.

Le congrès confédéral de la CFDT s'est déroulé du 2 au 6 juin 2014, à Marseille.

La Confédération a contribué à hauteur de 1 758 k€. Cette contribution sera financée à hauteur de 1450 k€ sur les réserves de la Confédération.

Par ailleurs, la Confédération a organisé, pour fêter ses 50 ans, un rassemblement à Paris dont le coût s'est élevé à 202 k€.

Principes, règles et méthodes comptables

1.1.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.1.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

La confédération a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, le règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ainsi que le règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Rubriques	Valeur brute au 1er janvier 2013	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	46			46
Immobilisations corporelles	76 015	669	18	76 666
Immobilisations financières	259 984	31 241	29 003	262 222
TOTAL	336 045	31 910	29 021	338 934

L'augmentation des immobilisations corporelles correspond pour l'essentiel aux travaux en cours concernant la réhabilitation de l'immeuble 51 avenue Simon Bolivar, à hauteur de 260 k€, le coût des travaux concernant la réfection des locaux de Bierville pour 90 k€, de la rénovation des locaux de l'immeuble Belleville pour 168 k€ et de ceux de l'immeuble Bolivar pour 134 k€

Le montant net d'augmentation des Titres immobilisés de l'activité du portefeuille (TIAP) est de 965 k€, relative à des opérations d'arbitrage ou d'apports opérées sur les valeurs inscrites en immobilisations financières. Par ailleurs, les trois SCI contrôlées par la confédération ont remboursé un montant de 500 k€ sur les créances rattachées aux participations (cf page 10, § 2-1-6-3).

2.1.2 Tableau des amortissements et dépréciations

Rubriques	Amortissements et dépréciations cumulés au 1er janvier 2013	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Amortissements et dépréciations cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	11	9		20
Immobilisations corporelles	23 963	5 205		29 168
Immobilisations financières	3 526	2 365	306	5 585
TOTAL	27 500	7 579	306	34 773

2.1.3 Immobilisations incorporelles

La confédération continue le développement du logiciel de gestion des syndicats « GASEL » qu'elle met à la disposition exclusive des syndicats affiliés à la CFDT.

Ce logiciel n'est pas valorisé dans les comptes.

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurant au bilan arrêté au 1^{er} janvier 2009 (terrains et immeubles) avaient été valorisées sur la base d'une expertise immobilière pour les comptes de l'exercice 2009.

Les autres immobilisations corporelles ont été évaluées selon leur valeur en l'état à l'ouverture de l'exercice.

Les immobilisations corporelles acquises en 2014 sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.5 Principaux mouvements

Les éléments constituant les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice 2014 sont rappelés en 2.1.1. Il est à noter que des travaux étaient déjà inscrits dans les comptes des exercices 2013, notamment représentés par un ensemble immobilier inscrit en immobilisations en cours

Cette acquisition fera l'objet d'importants travaux d'aménagement intérieur à compter de l'exercice 2015 ; il est à noter que la valeur du terrain, estimé à 30% du montant total de l'acquisition s'élevant à 5.300 k€, est inscrite sur le poste comptable terrains.

2.1.5.1 Méthode d'amortissement

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Gros œuvres	Linéaire	de 24 à 31 ans
Façades étanchéité...	Linéaire	5 ans
CVC, électricité...	Linéaire	de 5 à 8 ans
Installations, aménagements	Linéaire	de 6 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	de 5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	de 5 à 10 ans

Pour les postes « Installations, aménagements », « Matériel et outillage » et « Matériel de bureau », la durée d'amortissement des biens figurant au bilan arrêté au 1er janvier 2009 (valorisation sur expertise) a été ramenée à une durée correspondant à la période initiale de leur amortissement.

2.1.6 Immobilisations financières

La Confédération réalise des placements sur les marchés financiers en actions, obligations, SICAV monétaires, titres de participation.

Les mouvements 2014 sur les immobilisations financières et sur les valeurs mobilières de placement sont évalués à leur coût historique.

Des dépréciations sont constatées au 31 décembre 2014 en cas de moins-value latente.

Les plus-values latentes ne font pas l'objet d'une comptabilisation conformément au principe de prudence.

Liste des filiales et des participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.
Aucune dépréciation n'a été enregistrée en 2014.
Il n'y a pas eu de mouvement significatif en cours d'année.

Sociétés		Capitaux propres	% capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la CFDT et non remboursés	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Dividendes comptabilisés au cours de l'exercice
				Brute	Nette				
Filiales (+ 50 %)	SCI Loire-Jaurès	415	100%	15	15	6 959	1 079	400	601
	SCI Flandre-Jaurès	20	100%	15	15	3 818	495	4	41
	SCI Rebuffat-Jaurès	463	100%	2	2	14 257	820	- 463	241
Participations (10 à 50 %)	néant								

2.1.6.1 Créances rattachées à des participations :

Elles correspondent aux créances identifiées sur les trois SCI (Loire-Jaurès, Flandre-Jaurès et Rebuffat-Jaurès).

2.1.6.2 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (Tiap)

Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille pour un montant de 232 664 k€ correspondent aux placements à long terme réalisés par la CFDT, dans le cadre de la gestion patrimoniale de ses réserves. Ces titres sont immobilisés bien qu'ils soient composés en partie par des valeurs mobilières de placement.

Une dépréciation nette a été constatée en 2014 à hauteur de 5 583k€

Exercice 2014	Montant à l'ouverture de l'exercice			Montant à la clôture de l'exercice		
	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative comptable	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative comptable
Décomposition de la valeur estimative						
Fractions du portefeuille évaluées :						
• Au coût de revient	231 699	228 479		232 664	227 505	
• Au cours de bourse			268 317			282 678
• D'après la situation nette						
• D'après la situation nette réestimée						
• D'après une valeur de rendement ou de rentabilité						
• D'après la valeur de souscription (titres libérés)			6 899			8 230
Valeur estimative du portefeuille	227 345	222 702	260 903	232 664	227 505	290 908

2.1.6.3 Autres titres immobilisés

Les autres titres immobilisés sont essentiellement constitués par :

- 4.550 titres de la SAS Vigeo (dont 650 titres acquis en 2011), sur 174.951 actions de 100 € composant son capital.

La dépréciation enregistrée en 2011 sur ces titres (286 k€) a été augmentée de 40 k€ pour être portée à 326 k€ sur les comptes 2014.

2.1.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echeances a moins d'1 an	Echeances a plus d'1 an
<i>Créance de l'actif immobilisé</i>			
Créances rattachées à des participations	25 039	-	25 039
Prêts (1)	4 036	50	3 986
<i>Créances de l'actif circulant</i>			-
Créances usagers et comptes rattachés	136	136	-
Autres créances	20 829	20 829	-
Charges constatées d'avance	264	264	-
Total	50 304	21 279	29 025
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	1 271		1 271
Prêts récupérés en cours d'exercice	384		384

2.1.8 Produits à recevoir

Ils sont constitués par :

- Cotisations à recevoir (Scpvc) : 5.585 k€
- Subventions et contributions à recevoir : 2.487 k€
- Autres produits à recevoir : 168 k€
- Autre Créances 17 405 k€

2.1.9 Valeurs mobilières de placement

Les mouvements 2014 sur les valeurs mobilières de placement sont évalués au coût unitaire moyen pondéré pour les cessions et au coût d'achat pour les acquisitions.

Des dépréciations sont constatées en fin d'exercice en cas de moins-value latente. Au 31 décembre 2014, aucune dépréciation n'a été constatée.

Les plus-values latentes ne font pas l'objet d'une comptabilisation conformément au principe de prudence.

Conformément à la règle établie lors des exercices précédents, il est rappelé que des titres s'assimilant à des valeurs mobilières de placement sont inscrits en Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) ; en effet, ils correspondent à des placements à long terme assurant la gestion patrimoniale des réserves.

2.1.10 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance (264 k€) correspondent à des charges d'exploitation de l'exercice, et sont composées de :

- Location de salle	7 k€
- Contrats de maintenance	58 k€
- Assurance	111 k€
- Documentations	77 k€
- Déplacements et Séjours	5 k€
- Intervention sur Formation	4 k€
- Divers	ns k€

2.2 Passif

2.2.1 Fonds syndicaux

Les principaux mouvements sur l'exercice sont les suivants :

Libellé	Solde au 1 ^{er} janvier 2014	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds syndicaux				
Réserves générales	158 666		2 905	155 761
Réserve affectée Caisse Nationale d'Action Syndicale	148 409	2 425		150 834
Autres réserves affectées	2 845	-		2 845
Réserve affectée événements pluriannuels (1)	3 000	700		3 700
Report à nouveau	-			-
Résultat de l'exercice	220	- 3 693	220	- 3 693
Autres fonds syndicaux	-			-
Total	313 140	- 568	3 125	309 447

(1) Pour assurer le financement des événements récurrents et significatifs dont la fréquence est supérieure à un an (congrès et élections prud'homales), la confédération a constitué une réserve s'élevant à 3.700 k€ qui doit augmenter en 2014, lors de la décision d'affectation du résultat 2014.

En pied de compte de résultat figure cette part du résultat de l'exercice 2014 qui sera affectée à cette réserve, soit 700 k€.

2.2.2 Provisions pour risques et charges

2.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Rubriques	Provisions au 1er janvier 2014	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : utilisations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	1 665	435		284	1 816
Provisions pour charges	10 329	1 651		1 307	10 673
Total	11 994	2 086	-	1 591	12 489

2.2.2.2 Evaluation des provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques comprennent :

- Provision pour litiges : 25 k€
- Provision pour charges financières* : 1 791 k€

* Les Fédérations et les Unions Régionales Interprofessionnelles affiliées à la Cfdt ont la possibilité de confier à la Confédération tout ou partie de leur trésorerie liée à leurs réserves, à des fins de placement dans le cadre d'une gestion centralisée pour compte.

L'engagement de la Confédération consiste à reverser ces fonds aux organisations, à la valeur du marché au jour de la demande de restitution de ces fonds ou à une valeur « linéarisée ».

Au 31 décembre 2014, des plus-values financières latentes (différence entre la valeur historique et la valeur sur le marché des titres détenus) sont constatées sur le portefeuille global détenu par la Confédération.

Si les organisations demandaient le remboursement de leurs parts à la Confédération au 31 décembre 2014, elles appréhenderaient une partie de ces plus-values latentes. La Confédération constate donc, à la clôture de l'exercice, une provision pour charges financières, correspondant à la différence entre la valeur de la dette envers les organisations inscrite au passif du bilan, et la valeur du montant qui aurait dû être reversé aux organisations si elles avaient sollicité un remboursement au 31 décembre.

Les provisions pour charges se rapportent essentiellement aux :

- Provision de la Caisse Nationale d'Action Syndicale* : 7.842 k€

* Elle est représentative des sommes que la Confédération (CNAS) est susceptible de payer au titre de la couverture juridique assurée aux adhérents de la CFDT.

- Provision relative aux engagements pris en matière de retraite et engagements similaires* : 2.830k€

* L'ensemble du personnel est soit rémunéré par le GIE Belleville soit mis à disposition. A ce titre les engagements pris en matière d'indemnités de fin de carrière, y compris par les GIE Belleville et GIE Vilette (structures liées), font l'objet d'une provision dotée par la Confédération.

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode actuarielle appelée « méthode des unités de crédit projetées », répartissant la valeur actuarielle des prestations futures sur chacune des années de service du salarié.

Suivant l'application des textes conventionnels (distincts pour le secrétariat confédéral et pour le secrétariat administratif), les prestations futures découlent de :

- L'ancienneté à la date de l'évaluation,
- Le salaire projeté à l'âge de la retraite,
- Les droits tels que définis,
- Les conditions du départ en retraite (démissions),
- Le facteur d'actualisation,

- La probabilité de paiement de la prestation (maintien du salarié dans l'organisation jusqu'à l'âge de son départ en retraite).

Le taux d'actualisation utilisé est de : 1.50 % (basé sur un taux publié par l'Institut des Actuaire). Le taux d'évolution des rémunérations est de : 2.80% observés ces quatre dernières années.

2.2.3 Fonds dédiés – Tableau de suivi

Ressources	Montant des fonds affectés au projet	Fonds à dégager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur ressources affectées (6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (19)
Conventions diverses	982	335	155	224	404
Total	982	335	155	224	404

En conformité avec le règlement CRC 2009-10, a été appliquée la disposition stipulant une inscription en « Engagements à réaliser » de montants affectés à des actions définies, repris au cours des années ultérieures en fonction de leur utilisation.

2.2.4 Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an	Échéance à plus de 5 ans
Emprunt (2) et dette auprès des établissements de crédit dont : - à 2 ans au maximum à l'origine - à plus de 2 ans à l'origine	4 240	530	2 120	1 590
Emprunt et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 616	4 616		
Dettes fiscales et sociales	230	230		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (1)	24 447	14 307		10 140
Produits constatés d'avance	479	479		
TOTAL	34 012	20 162	2 120	11 730
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice	-			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	530			

(1) Le montant des autres dettes correspond pour 14.307 k€ à des dettes d'exploitation (essentiellement sur des structures affiliées) et pour 10 140 k€ à des dettes envers des Fédérations professionnelles et Unions Régionales Interprofessionnelles.

En effet, les Fédérations et les Unions Régionales Interprofessionnelles ont la possibilité de confier tout ou partie de leur trésorerie à la Confédération, à des fins de



Comptes sociaux

Exercice clos le 31 décembre 2014

placement dans le cadre d'une gestion centralisée pour compte. La dette figurant au bilan pour 10 140 k€ représente les fonds confiés par les organisations à la Confédération, en valeur historique et se rapportant à une partie de leurs réserves.

L'engagement de la Confédération consiste à reverser ces fonds aux organisations à la valeur du marché au jour de la demande de restitution de ces fonds ou à la valeur « linéarisée ».

Une provision pour charges financières (1.790 k€) a été constatée dans les comptes de la Confédération au 31 décembre 2014 correspondant à la différence entre la valeur de la dette envers les organisations inscrites au passif du bilan de la Confédération, et la valeur du montant que la Confédération aurait dû rembourser aux organisations si elles l'avaient demandé à la clôture de l'exercice.

2.2.5 Charges à payer

Les charges à payer correspondent à des charges d'exploitation :

- Factures non parvenues :	1.398 k€
- Diverses charges d'exploitation :	49 k€
- Contributions à verser aux organisations Cfdt :	3 561 k€
- Autres dettes	5 228 k€

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Tableau de détermination des ressources

Cotisations reçues (1)	15 151
« - » reversement de cotisations à des syndicats visés à l'article L.2135-1	-
« + » subventions-contributions reçues (2)	15 407
« - » reversement subventions-contributions à des organisations affiliées (2)	-6 916
« + » autres produits d'exploitation perçus	6 345
« + » produits financiers perçus	1 233
TOTAL	31 220

(1) Le montant des cotisations représente la part de la cotisation perçue par la Confédération pour ses seules activités. La part de la cotisation concernant l'activité « Information » est directement perçue par le GIE Cfdt-Presses, pour 7.360 k€. Cette part ne figure donc pas dans les comptes de la Confédération et le montant des cotisations relevant des activités gérées par la Confédération s'établit ainsi pour 2014 à un total de 22 511 k€.

Ces parts relèvent de la centralisation de la collecte totale par le « Service Central de Perception et Ventilation des Cotisations » (SCPVC) des organisations affiliées à la Cfdt, s'élevant à un montant de 83 234 k€ pour l'exercice 2014.

(2) La somme de 15 407 k€ est constituée par des ressources issues de :

- Conventions pour mener des actions spécifiques aux organisations syndicales : 6 309 k€
- Participation et actions effectuées dans le cadre d'organismes paritaires : 8 121 k€
- Conventions de partenariat : 978 k€

La Confédération reverse une partie de ces ressources aux organisations affiliées qui contribuent à la réalisation des actions financées. De ce fait, l'analyse du poste « subventions-contributions » (15 407 k€) n'est pertinente que si l'on tient compte de 6916 k€ de reversements, ramenant le montant de ressources nettes à 8 491 k€.

3.1.1 Fait générateur des cotisations

Le versement des cotisations est comptabilisé selon le principe édicté par la « Charte financière » régissant la répartition des cotisations entre structures affiliées à la Cfdt.

En conformité avec le règlement n° 2009-10 du CRC, l'individualisation par structures Cfdt des flux de cotisations, dont le versement intervient postérieurement à la clôture, permet la reconnaissance d'un produit à recevoir comptabilisé sur l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

3.1.2 Contributions publiques de financement

Ces contributions sont comptabilisées à réception d'une notification délivrée par le financeur. Conformément au principe repris dans le paragraphe 2.6 du règlement CRC (n° 2009-10 - Annexe – Règles comptables des organisations syndicales -), il est tenu compte d'éventuelles conditions suspensives ou résolutoires figurant dans la convention et précisant les termes des actions à mener.

Durant l'exercice 2014, les contributions enregistrées en produits ont fait l'objet d'un traitement comptable obéissant aux règles ci-dessus rappelées.

3.2 Ventilation de l'effectif moyen

Les collaborateurs administratifs et permanents syndicaux qui composent le personnel de la Confédération sont régis par des statuts différents, selon la distinction suivante :

catégories	Personnel facturé par le Gie Belleville	Personnel mise à disposition
Sécrétariat administratif & technique	79	0
Sécrétariat confédéral	81	21
Total	160	21

* Le GIE Belleville facture par ailleurs du personnel aux associations contrôlées par la Confédération et entrant dans le périmètre de consolidation.

3.3 Contributions volontaires en nature

La Confédération Cfdt se réfère aux dispositions de l'article 4 du règlement CRC n° 2009-10 (Annexe) définissant le « Traitement des contributions en nature », effectuées à titre gratuit.

Les contributions volontaires en nature sont exclusivement constituées par des mises à disposition de permanents syndicaux ; leur durée de fonction au sein de la Confédération, renouvelable, correspond généralement à un mandat relevant du Congrès confédéral qui se tient tous les quatre ans.

Le nombre de personnes mises à disposition est de 21 en 2014. Ces personnels sont issus essentiellement de fonctions publiques.

Les indications émanant des entités tierces concernées permettent à la Confédération d'appréhender la valorisation de ces contributions, à savoir 1800 k€ pour l'exercice 2014.

3.4 Autres informations sur le compte de résultat

3.4.1 Autres achats et charges externes

Le montant de la facturation émanant du GIE-Belleville s'établit pour l'exercice à un montant de 11434 k€ - Personnel refacturé - (figurant sur le poste « autres achats et charges externes » du compte de résultat).

Cette facturation représente 48.64% du poste « Autres achats et charges externes » s'élevant au total à 23 510 k€, dont les autres principales prestations sont :

- Prestations juridiques	1 077 k€
- Prestations informatiques	1 663 k€
- Charges d'occupation des locaux	1.202 k€
- Frais de réunions et missions	2 326 k€
- Coûts de maintenance et assurance	404 k€
- Etudes et documentations	942 k€
- Divers honoraires	1.046k€

3.4.2 Reprises de provisions et transferts de charges - Autres produits :

Figure sur ce poste un montant de 1.230 k€ de reprises de provisions relatives à des dossiers juridiques instruits par la Caisse Nationale d'Action Syndicale (CNAS) et réglés durant l'exercice 2014.

Les transferts de charges concernent principalement des « refacturations » faites à des structures associées (Gie ou associations) pour un montant de 428 k€.

Le montant des autres produits (1.282 k€) est essentiellement constitué d'une part de facturations diverses sur des conventions contractées avec des structures associées ou affiliées, ainsi qu'avec des partenaires externes, et d'autre part de versements liés à la délégation des membres Cfdt siégeant au C.E.S.E. (Conseil Economique Social et Environnemental).

3.4.3 Quotes-parts de résultats de GIE :

Ces quotes-parts, comptabilisées en excédent (369 k€) ou en déficit (2 942 k€), sont issues de deux groupements d'intérêt économique gérant, pour la Confédération et ses structures associées, des fonctions opérationnelles mutualisées, organisées par « métiers » (moyens généraux, informatique, presse, site internet, diffusion de revues et matériel syndical...).

3.4.4 Résultat financier :

D'un montant négatif de -981 k€, il se décompose comme suit :

- Revenus de SCI ou de placements (VMP)	1 163 k€
- Provisions sur portefeuille TIAP (Moins Values latentes)	- 2 365 k€
- Reprise de provisions sur portefeuille TIAP	306 k€
- Net de charges ou produits financiers divers	- 85 k€

3.4.5 Résultat exceptionnel :

Les éléments essentiels qui le composent, pour 5 803 k€ en net, sont les suivants :

- Plus-values des mouvements sur les cessions sur portefeuille TIAP	4 554 k€
- Valeur comptable immobilisations sorties	0k€
- Net de produits et charges divers	1249 k€



4 AUTRES INFORMATIONS

4.1 Engagements hors bilan

4.1.1 Engagements financiers :

*La Confédération s'est portée caution pour garantir, jusqu'à hauteur respectivement de 13 k€, 827 k€, 281 k€, 1 330 k€ et 182 k€, cinq prêts accordés par des banques à quatre entités tierces.

Les termes de ces engagements sont fixés respectivement aux,05 mai 2015, 6 mars 2016, 10 juillet 2022, le 11 décembre 2028 et 1^{er} septembre 2038.

*Des contrats de placement de fonds ont été souscrits par la Confédération, dans le cadre de sa gestion du portefeuille de titres immobilisés, pour un engagement total de 16.000 k€. Les parts de ces fonds sont appelées progressivement par le gérant du fonds.

Au 31 décembre 2014, un montant de 1 616 k€ a été appelé au titre de ces contrats et figure à l'actif du bilan. La partie non libérée de ces engagements s'élève à 5199 k€.

*La confédération a affecté en nantissement le 23 novembre 2012, au profit de la Société Générale, 17.46 parts de titres FCP Investissement, pour un montant total évalué à 5.301 k€.

Ce nantissement de titres vient garantir l'emprunt souscrit par la confédération auprès de la Société Générale, d'un montant de 5.300 k€, d'une durée de 10 ans remboursable en 40 trimestrialités.

4.2 Consolidation

4.2.1 Comptes consolidés

Les comptes sociaux 2014 de la Confédération sont intégrés dans un ensemble consolidé « Confédération Cfdt » dont elle est l'entité consolidante.

Le périmètre de cette consolidation inclut des entités contrôlées à 100% par la Confédération (Groupements d'intérêt économique, Sociétés civiles immobilières, Associations loi 1901 et une EURL).